Soixante-sixième année. N° 35. Samedi 1er Septembre 1877.

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DES INSERTIONS.
Annonces... 20 c. la ligne.
Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, Aug. Allien.

PRIX de L'ABONNEMENT
Un an..... 12 fr.
Six mois..... 7 fr.
2 fr. en sus, par la poste.
Un numéro du journal... 20 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent *refuser* le Journal.

Étampes. — Imprimerie de Aug. Allien.

Heures du Chemin de fer. — *Service d'Été à partir du 4 Juin 1877.*

STATIONS.	6	8	10	12	50	52	34	54	16	88	18	56	30	22	26	62	64	102	28	2
	1 2 3	1 2 3	1re cl.	1re c.	1 2 3	1 2 3	1 2	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1re cl.	1 2 3	1re c.	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
	matin.	matin.	matin.	matin		matin.	matin.		matin.		soir.		soir.	soir.	soir.			soir.	soir	soir.
ORLEANS *Dép.*	12 56	1 21	2 12	2 48		6 20	8 20		10 45		2 »		3 45	4 »	6 »			7 50	10 5	11 23
Tonry.....	1 45	2 10	»	»		7 22	9 9		11 52		2 47		»	5 3	7 5			9 29	10 55	12 15
Angerville..	»	»	3 16	»		7 45	»		12 16		»		»	5 26	7 22			10 7	»	»
Monnerville.	»	»	»	»	matin	7 54	»	matin.	12 26	soir.	»	soir.	»	5 35	»	soir.	soir.	10 21	»	»
ÉTAMPES...	2 33	2 58	3 41	4 7	5 40	8 20	9 50	10 5	12 55	2 5	3 25	4 15	5 13	6 2	7 52	8 20	9 5	10 48	11 47	1 6
Etréchy....	»	»	»	»	5 50	8 31	»	10 15	1 7	2 15	»	4 25	»	6 13	»	8 30	9 15		»	»
Chamarande.	»	»	»	»	5 56	8 38	»	10 21	1 14	2 21	»	4 31	»	6 20	»	8 36	9 21		»	»
Lardy.....	»	»	»	»	6 2	8 45	»	10 28	1 22	2 28	»	4 38	»	6 27	»	8 43	9 28		»	»
Bouray.....	»	»	»	»	6 8	8 52	»	10 34	1 29	2 34	»	4 44	»	6 34	»	8 49	9 34		»	»
Brétigny...	3 9	3 32	»	»	6 28	9 12	10 20	10 53	1 49	2 53	3 52	5 4	»	6 53	»	9 9	9 53		12 22	1 43
PARIS.. *Arr.*	3 57	4 20	4 39	5 5	7 32	10 24	10 57	12 2	3 »	4 »	4 30	6 »	6 23	8 3	9 5	10 15	10 59		1 8	2 29

STATIONS.	27	107	1	5	39	69	29	53	9	55	11	57	59	61	13	17	63	21	23
	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1re cl.	1 2 3	1 2 3	1re cl.	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1re cl.	1re cl.	1 2 3	1 2 3	1 2 3
	matin.		matin.	matin.	matin.	matin.	matin.	matin.	matin.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.	soir.
PARIS.. *Dép.*	12 40		7 »	9 10	9 30	9 45	10 15	10 30	11 40	1 20	2 10	5 »	5 15	6 35	7 45	8 45	9 »	10 5	11 45
Brétigny...	2 8		8 »	9 47	»	10 55	»	11 41	12 54	2 32	3 12	5 54	6 31	7 40	8 20	9 23	10 25	11 15	12 30
Bouray.....	»		8 18	»	»	11 10	»	11 58	1 14	2 49	»	6 9	6 50	7 55	»	»	10 40	»	»
Lardy.....	»		8 24	»	»	11 16	»	12 4	1 20	2 55	»	6 15	6 56	8 1	»	»	10 46	»	»
Chamarande.	»		8 31	»	»	11 22	»	12 10	1 27	3 1	»	6 21	7 3	8 7	»	»	10 52	»	»
Etréchy....	»	matin	8 37	»	»	11 27	»	12 16	1 33	3 7	»	6 26	7 9	8 12	»	»	10 57	»	»
ÉTAMPES...	3 7	5 2	8 53	10 16	10 41	11 36	11 18	12 26	1 58	3 17	3 56	6 35	7 27	8 21	8 48	9 54	11 6	11 54	1 6
Monnerville.	»	5 52	9 23	»	»		»		2 28		4 29		7 57		»	»		»	»
Angerville..	»	6 4	9 31	»	»		»		2 36		4 38		8 5		»	10 22		»	»
Toury.....	4 18	6 49	10 15	10 54	11 24		»		3 1		5 3		8 28		9 26	10 39		12 46	1 56
ORLÉANS. *Ar.*	5 18	8 18	11 18	11 33	12 7		12 43		4 »		6 4		9 26		10 12	11 27		1 31	2 43

Bulletin politique.

Etampes, vendredi 31 août.

Nous sommes en plein dans la saison des discours, la parole est aux ministres, à MM. Brunet, de Fourtou et de Broglie. Si les harangues ministérielles n'ont rien de bien saillant au point de vue littéraire, il en ressort néanmoins, au point de vue politique, des faits importants.

A Tulle comme à Neuvic, M. Brunet comme M. de Fourtou, ont affirmé le gouvernement personnel. Le Ministre de l'Intérieur a déclaré que le programme du gouvernement est tout entier inscrit dans le discours du Président de la République à Bourges. Or, nous savons qu'à Bourges le Président, au lieu de parler du gouvernement de la France, a parlé de son gouvernement à lui. Mais passons sur ce point, et arrivons aux idées qu'on veut inculquer à la nation. MM. Brunet et de Fourtou se sont appliqués à démontrer au pays que le Maréchal veut la paix au dehors comme au dedans, nous n'en doutons pas. Avant lui, M. Thiers l'avait demandée, et grâce à lui, nous avons pu nous délivrer de nos vainqueurs. Grâce à lui, Paris a été pacifié; grâce à lui, nos rapports avec l'étranger sont devenus aussi bons que possible, et l'Emprunt a prouvé quelle confiance l'Europe avait dans [illegible] présidée par M. Thiers. Si le pays, aujourd'hui, ne veut plus entendre parler de l'Empire, c'est que, précisément, il sait que l'Empire n'est pas la paix, mais la guerre. C'est pourquoi aussi on n'attache qu'une confiance réservée aux déclarations pacifiques d'un ministre dont les opinions bonapartistes ne font de doute pour personne.

Une autre préoccupation de MM. de Fourtou et Brunet, c'est de protester contre toute imputation de cléricalisme; cela prouve que le ministère a parfaitement conscience qu'une politique ultramontaine dévouée aux intérêts de la cour de Rome, répudiant à la fois et les doctrines gallicanes et les principes de 1789 ne sera jamais une politique française, une politique acceptée par la nation. M. de Fourtou sait bien quel est aussi le sentiment du paysan à cet égard. Aussi, a-t-il dit, devant les électeurs de Neuvic :

« Il y a quelque chose que vous ne voulez pas, c'est que les représentants du clergé songent à se soustraire à l'observation des lois de l'Etat, et prétendent exercer dans le domaine des affaires temporelles l'influence et l'autorité qui leur appartiennent dans la sphère religieuse. » Voici, a-t-il ajouté, la formule de votre pensée :

« L'indépendance du prêtre dans sa paroisse, l'indépendance du maire dans sa commune. Chacun chez soi. »

Mais, n'est-ce pas ce que nous républicains, nous avons toujours réclamé. N'est-ce pas l'ingérance cléricale dans les affaires de l'Etat que les 363 ont repoussée. Et cependant, ce sont ces votes dont le gouvernement semble aujourd'hui s'approprier l'esprit qui ont été la raison déterminante du renvoi du ministère Jules Simon et de la dissolution de la Chambre.

Et n'est-ce pas singulier de voir aujourd'hui le gouvernement répudier toute politique cléricale.

Pourquoi donc alors avez-vous renvoyé la Chambre, puisque vous êtes obligés de reprendre devant le pays, en matière religieuse, les opinions pour lesquelles vous avez, au risque d'une perturbation générale, annulé le mandat des représentants élus de la nation.

Il est vrai qu'après ces déclarations contre l'ingérance du cléricalisme, destinées à donner satisfaction aux électeurs et à se les concilier, M. le Ministre de l'Intérieur s'est hâté d'affirmer à la fin de son discours, que le clergé de France ne songe nullement à menacer l'indépendance de l'Etat.

Pour le moment, c'est possible; mais nous savons comment les choses se sont passées, comment elles se passeraient si on laissait faire les ultramontains.

Quant à l'indépendance du maire dans sa commune, nous savons à quoi nous en tenir. Les nombreuses révocations de maires républicains, très-honorables, que M. le Ministre de l'Intérieur a faites, nous en sont une preuve suffisante.

Enfin, pour mieux convaincre les électeurs, en guise de péroraison, M. le Ministre a fait l'apologie de la démocratie.

« Nous sommes bien décidément, bien irrévocablement une France nouvelle, depuis près d'un siècle, une France démocratiquement constituée sur le principe de l'égalité politique et de l'égalité civile, dont le suffrage universel est l'expression.

« Rien ne peut faire remonter en arrière la société française; nous sommes désormais la France de 89. Cette France, loin de la répudier, nous en portons le drapeau, nous voulons l'affranchir de toutes les agitations et de tous les bouleversements. »

Mais qui donc représente les principes de 89? Sont-ce les royalistes, les bonapartistes ou les républicains?

Qui donc fomente les agitations? Sont-ce les faiseurs de coup d'Etat ou les républicains?

Qui donc représente la démocratie? Sont-ce les gouvernements absolus ou les gouvernements républicains?

Il ne faut pas parler de démocratie et de gouvernement personnel. Cela a été l'erreur de Napoléon III. En voulant faire de la démocratie, du socialisme autoritaire, il est arrivé à abuser du despotisme et à faire des concessions libérales quand il n'était plus temps. Les deux bases de son gouvernement lui manquant à la fois, se voyant crouler, il s'est engagé insensément dans une guerre où il a perdu sa couronne et abaissé la France qu'il a laissée, comme son oncle, plus petite qu'il ne l'avait reçue.

Soyons donc bien convaincus qu'il n'y a de véritable démocratie que dans le gouvernement du pays par le pays, que là où il n'y a d'autre souverain que la loi, d'autre loi que la volonté générale. Soyons convaincus que la vraie démocratie est le régime politique où la liberté complète, liberté civile et politique est de droit commun. Soyons convaincus qu'il n'y a de société parfaitement libre que dans la justice et l'égalité.

Toute société où manquent la justice et la liberté n'est qu'un troupeau où le meilleur pasteur sera toujours un despote, ce despote fût-il un père pour ses sujets. Un tel gouvernement n'en est pas moins un outrage à l'humanité.

Bulletin de la guerre.

L'abondance des matières et aussi le peu de nouvelles que nous avions sur le théâtre de la guerre, nous ont obligé d'ajourner notre bulletin. Depuis des faits graves se sont produits. Le plus important a été d'abord l'occupation du village de Chipka par un détachement de l'armée turque; ce n'était que le prélude d'une attaque du défilé célèbre désormais, à l'entrée méridionale duquel ce village est situé.

Après cinq jours de lutte, les Russes ont évacué la passe de Chipka. Ils ont donc perdu le seul avantage permanent que leur ait procuré l'expédition aventureuse du général Gourko, au sud des Balkans.

Le fait que les Russes ont pu évacuer la passe de Chipka prouve qu'ils n'étaient pas coupés au nord par l'ennemi et qu'ils ont dû céder à l'attaque dirigée du côté du sud par Suleyman-Pacha. Ce n'est donc pas par des manœuvres stratégiques et en menaçant l'ennemi sur ses derrières que les Turcs ont repris ce passage important; c'est par une attaque de vive force, en montagne, et sur des positions fortifiées.

Les dernières nouvelles constatent néanmoins que les Russes se maintiennent avec une énergie désespérée dans le col de Schipka.

Au moment où la Turquie triomphe sur tous les points, il n'était guère permis de s'attendre à voir les principautés danubiennes, ses anciennes provinces, lui déclarer ouvertement la guerre.

C'est cependant ce qui vient d'avoir lieu. L'armée roumaine a passé le Danube avant-hier et elle commence ses opérations contre Plewna.

Quant à la Serbie, nos télégrammes d'aujourd'hui confirment ses préparatifs militaires. Le *Times* de ce matin reçoit de Belgrade une dépêche portant que des modifications ont été introduites dans l'ordre de bataille. Le corps commandé par l'ex-ministre de la guerre opérera avec les autres corps sur le Timok; il a reçu l'ordre d'être prêt à marcher dans trois jours.

Le conseil des ministres, qui a commencé avant-hier soir, a duré jusqu'à trois heures du matin.

Le prince Tseretlef est arrivé avec une provision d'argent.

M. Grutich, qui est opposé à la guerre, a donné sa démission de ministre.

On s'attend à ce que la Turquie envoie avant peu un ultimatum.

Un détachement turc venant de Widdin se dirige déjà vers le Timok.

Le *Morning Post* annonce de son côté que l'Autriche, cédant aux sollicitations de la Russie, a renoncé à s'opposer à ce que la Serbie prenne part à la guerre.

Or, on sait que la Grèce doit entrer en ligne immédiatement après la Serbie.

Le tsar, malade, assailli depuis des années déjà par les préoccupations les plus sombres, aurait, dit-on, l'intention d'abdiquer.

Bien qu'il ait maintenant passé l'âge auquel une superstition ancienne prétendait qu'aucun Romanoff ne devait parvenir, il a l'esprit hanté de l'idée d'une mort tragique.

On ajoute que les médecins le pressent de quitter un climat où la fièvre commence à causer de grands ravages.

Du reste, s'il se décide à abdiquer, la Russie n'aurait pas à se plaindre du changement; car on assure que son successeur donnerait une constitution au peuple russe.

D'ailleurs, les chefs russes se montrent déjà fort dégoûtés de la guerre.

Le *Morning Post* reçoit de Berlin des informations télégraphiques venant des bords du Danube et portant que les plus hauts personnages du quartier-général ont exprimé un vif désir de la paix, à la condition que des garanties seraient données pour la protection des chrétiens de Turquie et que les réformes promises par la Porte seraient exécutées.

On croit que ces propositions ont grande chance d'être adoptées.

En Asie. — On télégraphie de Thérapia au *Times*, à la date du 28 août :

Feuilleton de l'Abeille

(7) DU 1er SEPTEMBRE 1877.

HISTOIRE

D'UN AVARE, D'UN ENFANT

ET D'UN CHIEN.

Un instant après, il se leva et se remit en route. Le chien le suivit. Il voulut l'en empêcher, il le menaça même de son bâton, mais la pauvre bête le suivit quand même à Oudincourt, jusqu'à la porte de sa petite maison. Là, il le chassa une dernière fois, s'empressa d'entrer chez lui et ferma sa porte au nez du chien. Il ne l'ouvrit plus de la journée, espérant que l'animal, comprenant enfin qu'on ne voulait pas de lui, s'en irait rejoindre son maître.

Le lendemain matin il n'y pensait plus. Mais il fut bien surpris, quand il voulut sortir de chez lui, de trouver le chien couché en travers de sa porte, sur le seuil. La pauvre bête y avait passé la nuit.

Il n'eut plus le courage de le repousser, il le laissa entrer. Le chien lui témoigna la joie la plus vive : il se couchait à ses pieds, lui léchait les mains en redressant gracieusement sa belle queue... C'étaient des caresses à n'en plus finir.

L'homme et le chien déjeunèrent ensemble, ils mangèrent chacun un morceau de pain et burent à volonté de l'eau claire prise à la fontaine voisine. C'était bien maigre, mais le chien ne se montra pas plus difficile que le mendiant.

Le père Bérésina ne savait pas le nom de son compagnon, et cela le contrariait un peu. Il s'aperçut qu'il portait à son cou un large collier de cuir de Russie. Sur ce collier il y avait une plaque de cuivre couverte de crasse et de vert-de-gris, et sur cette plaque de cuivre il vit des lettres gravées. Un nom, certainement. Mais était-ce celui du chien ou celui de son maître? Le père Bérésina ne savait pas lire.

Pourtant, il voulait à toute force connaître le nom du chien. Il l'appela tour à tour par tous les noms de chiens qui lui vinrent dans la mémoire. Mais l'animal, voulant être agréable sans doute à son nouvel ami, répondait indistinctement à tous les noms, et cela avec la même docilité et le même empressement.

Le père Bérésina était fort indécis, et parmi tant de noms de chiens plus ou moins harmonieux, il ne pouvait se décider à faire un choix.

Il en était là lorsqu'une voisine entra dans la maison, apportant sur une assiette un énorme morceau de pain qui avait séjourné pendant deux ou trois minutes dans le bouillon gras du pot-au-feu.

C'était un mets que le bonhomme adorait et qu'il trouvait extrêmement délicat, probablement parce qu'il ne fatiguait point ses vieilles dents.

— Brutus, dit-il en souriant, il n'y a pas de bon déjeuner sans dessert. Voici qu'on nous l'apporte. Allons, Cerbère, assieds-toi près de moi, pas de cérémonie, régalons-nous. Tiens, Moustache, voilà ta part.

Le chien fit frétiller sa queue, happa le succulent morceau, qui disparut en un clin d'œil. Après quoi, il passa avec une satisfaction indicible sa langue sur ses lèvres.

— Ah! le gourmand! fit le vieillard en riant, il ne s'est même pas servi de ses belles dents blanches.

— Père Bérésina, vous avez donc un chien maintenant? demanda la ménagère.

— Depuis ce matin, Jacqueline, un chien qui a perdu son maître et qui veut absolument que je devienne son ami.

Jacqueline se mit à examiner l'animal avec plus d'attention, et tout à coup s'écria :

— Ah! mais je le reconnais, c'est le gros chien de cette pauvre femme que M. le curé de Provenches a trouvée morte dans la neige, il y a quatre mois de cela.

VII

COMMENT LE CHIEN S'APPELA PYRAME.

Au souvenir de ce douloureux événement, qui avait causé une grande émotion dans le pays, le père Bérésina tressaillit.

— Jacqueline, ma brave fille, tu te trompes peut-être, dit-il. Le chien en question n'a-t-il pas disparu le jour même de la mort de sa pauvre maîtresse?

— C'est vrai, père Bérésina, et, bien que les hommes de Provenches l'aient cherché de tous les côtés, jamais ils n'ont pu en avoir des nouvelles Mais je ne me trompe pas, j'en suis sûre, c'est bien là le chien de la morte. Quand on a vu une fois un gros chien noir comme celui-là, on ne l'oublie jamais. D'ailleurs, je reconnais bien ses pattes blanches, son étoile sur le front et sa belle raie au milieu de la tête.

— Tu l'avais donc déjà vu?

— Comme je le vois en ce moment.

— Où cela?

— Chez la Jeanne. Je causais avec elle, lorsque la belle étrangère qui venait à Oudincourt pour voir M. Dubourg est entrée dans la maison avec son chien. Je me rappelle cela comme si c'était hier. Ses habits mouillés par la neige fondue avaient gelé sur elle. Je crois voir encore son visage pâle et triste; j'ai encore dans l'oreille le son de sa douce voix. Tenez, père Bérésina, j'ai toujours devant les yeux la Jeanne faisant un grand feu et elle s'en approchant tout près... Ah! la pauvre chère, comme elle grelottait. On ne voyait plus si ses mignonnes petites mains qu'elle mettait devant les flammes étaient rouges ou bleues. Je n'ai pas oublié non plus que le gros chien noir a mangé devant moi un pot tout plein de lait caillé.

Mais oui, monsieur le gourmand, vous avez tout mangé, vous avez même léché longuement le fond du vase, et votre maîtresse n'a pas seulement osé accepter le demi-verre de vin chaud sucré que lui offrait la Jeanne.

Insensible aux paroles de Jacqueline, le chien s'était tourné vers son nouveau maître et appuyait légèrement sa tête sur ses genoux.

— Jacqueline, tu sais lire, toi, dit le vieillard en prenant dans ses mains la tête du chien : eh bien approche-toi et viens me dire ce qu'il y a d'écrit là, sur le collier.

La jeune femme s'approcha et lut :

« J'appartiens à Mme Gabrielle Varimont. »

— Gabrielle Varimont, je ne connais pas du tout ce nom-là, fit le vieillard. Est-ce qu'il n'y a que cela sur la plaque de cuivre?

— Rien que cela, père Bérésina, et je trouve que c'est déjà beaucoup.

— Si seulement c'était le nom du chien! reprit-il en revenant à son idée fixe.

— Bah! mieux vaut avoir le nom de sa maîtresse, et je sais quelqu'un qui va être joliment content.

— Qui donc?

— Le maire de Provenches.

— Comment cela?

— Il va pouvoir mettre le nom de la morte sur le registre des actes de décès de sa mairie.

— C'est ma foi! vrai, Jacqueline, et tu as tout de

Un télégramme adressé à l'ambassade anglaise confirme la nouvelle de la victoire remportée par Moukhtar-Pacha à Kurukdara.

Cette victoire est d'une importance exceptionnelle, parce qu'elle a été gagnée par les Turcs prenant l'offensive en rase campagne, et que, par conséquent, elle prouve l'erreur dans laquelle sont tombés ceux qui prétendent qu'ils ne sont bons que pour combattre sur la défensive derrière des ouvrages en terre ou des fortifications.

Moukhtar a eu son cheval tué sous lui. On parle de sa conduite comme général avec les plus grands éloges, et les critiques militaires anglais les plus compétents le prisent très-haut. Ils assurent que les Russes n'ont plus aucune chance de succès en Asie.

Toutefois, une nouvelle bataille est attendue du côté de Kars.

Moukhtar-Pacha est campé au-delà de la colline de Kizil.

La retraite de M. Couturier.

M. Couturier, qui a eu un instant la velléité de poser sa candidature contre celle de M. Charpentier, n'a pas voulu nous donner raison. Il a renoncé à se laisser battre à plates coutures, il a préféré se retirer. Sa reculade a été annoncée dans l'*Ordre*, journal bonapartiste, par la lettre que voici :

*A Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Ordre, *Paris.*

Vaudouleurs, par Etampes (S.-et-O.), le 21 août 1877.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro de l'*Ordre* du 10 août, vous annonciez avec une bienveillance à laquelle j'ai été très-sensible, « que M. Goupy est obligé par sa santé à retirer sa candidature dans l'arrondissement d'Etampes et qu'il passe son drapeau aux mains de M. Couturier. »

C'est vrai. M. Goupy et ses amis ont bien voulu me demander de le remplacer. Ils pensaient que les forces du parti conservateur, sans distinction de nuances, se joindraient, autour de ma candidature, dans les conditions où elle se présentait, au parti de gouvernement et d'ordre auquel nous appartenons M. Goupy et moi.

J'acceptai par devoir et non pas par ambition, ainsi que j'eus l'honneur de le déclarer à M. le Ministre de l'Intérieur lui-même. Résolu à m'enrôler énergiquement parmi les défenseurs du Maréchal et à prendre, sans souci des fatigues, ma modeste part de la lutte engagée contre les dangers sociaux, je sacrifiais volontiers mon repos à cette noble et laborieuse tâche.

Je me permettais, toutefois, d'indiquer deux conditions qui me semblaient indispensables au succès. — L'une est, je crois, près de se réaliser. — L'autre me paraît aujourd'hui irréalisable. Elle est, cependant, nécessaire.

Dans cette situation, je ne veux pas, même inconsciemment, être une cause de division pour le parti conservateur qui ne peut triompher qu'en restant uni.

Je décline donc l'honneur auquel j'étais appelé.

Je retiendrai de cette courte campagne le précieux souvenir de la haute et bienveillante confiance que m'ont témoignée des chefs honorés.

Je conserverai un souvenir non moins vif des dévouements modestes et désintéressés qui sont venus à moi, comme ils allaient à mon honorable ami M. Goupy, avec une touchante abnégation.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Rédacteur, de vouloir bien insérer ma lettre dans votre journal et je vous prie de recevoir l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

G. Couturier.

Il était tout naturel que cette lettre fût adressée à l'*Ordre*, car c'est dans les bureaux de ce journal que la candidature de M. Couturier a été conçue. Que s'est-il produit pour déterminer un avortement aussi rapide? M. Couturier était [illegible] dature semblait prendre une certaine consistance, quand, patatras! voilà tout démoli.

Quelle est la cause de cette aventure?

M. Couturier semble dire qu'il avait posé deux conditions « dont l'une paraît, aujourd'hui, irréalisable quoiqu'elle soit nécessaire, dont l'autre est près de se réaliser. »

Le langage de M. Couturier n'est rien moins que clair. Mais ne vous en inquiétez pas, je vous donnerai avant peu le mot de l'énigme.

Ce que je sais déjà, c'est qu'au ministère il y a deux courants bonapartistes, le courant Rouher et le courant Cassagnac. Ce dernier est le plus fort. Peut-être y a-t-il eu là un antagonisme. Nous le saurons. Ce que je puis vous affirmer, c'est qu'en ce moment il n'y a aucun candidat à opposer à M. Charpentier. Aussi l'ex-député, le futur député d'Etampes, n'a ni besoin de se reposer, ni besoin de laisser souffler les fringants *locatis* qui le promènent, comme on veut bien le dire, dans les différentes communes de l'arrondissement. Il ne lui est pas non plus nécessaire de tripler cette année le nombre de récompenses pour l'école communale d'Etampes.

Ceux qui écrivent ces choses ignorent sans doute que M. Charpentier est le candidat le moins solliciteur que la terre ait porté; il l'a bien prouvé aux dernières élections; et si cette fois il visite un plus grand nombre de communes, c'est par reconnaissance pour ses électeurs, et aussi parce que le gouvernement s'acharnant contre les 363, il est du devoir de chacun d'eux de soutenir la lutte avec vigueur.

Quant aux prix, s'il en a donné davantage, c'est que les élèves de l'école si bien dirigée par M. Langumier, se montrent tous les ans plus dignes d'être récompensés.

M. Thiers à Saint-Germain.

M. Thiers est arrivé à Saint-Germain, mercredi soir, par le train de quatre heures de Paris. L'illustre homme d'Etat vient respirer l'air pur de notre cité, où déjà bien souvent il a passé plusieurs saisons.

M. Thiers restera parmi nous une douzaine de jours. Le libérateur du territoire aura là tout le temps de se reposer avant d'entreprendre de nouveaux voyages, et l'ex-président de la République pourra préparer son manifeste au pays, en réponse aux discours du Maréchal.

Hier soir, une foule de citoyens s'est portée, pendant le concert, qui a lieu sur la Terrasse, vers le pavillon Henri IV, où était descendu M. Thiers.

Le grand patriote a reçu une partie des citoyens qui remplissaient les jardins du pavillon Henri IV. Dans la délégation se trouvaient des membres du Conseil d'arrondissement, du Conseil municipal, des Loges maçonniques, et la rédaction du journal l'*Impartial*.

M. Thiers s'est avancé vers la députation, et M. Baume, notre rédacteur en chef, lui a offert un magnifique bouquet de la part des républicains de Saint-Germain.

M. de Nézot, conseiller d'arrondissement, s'est alors adressé à M. Thiers, et a lu le discours suivant :

Monsieur et illustre citoyen,

Dès que nous avons appris votre arrivée dans notre ville, nous nous sommes réunis dans une entente unanime, pour vous offrir l'hommage et la reconnaissance de tous les républicains unis aujourd'hui dans un même sentiment de défense et de conservation de la République.

En vous disant combien nous sommes heureux de vous posséder dans St-Germain, pendant quelques jours, nous vous exprimons tous nos regrets qu'une parole plus autorisée n'ait pas été l'interprète de nos sentiments.

Votre nom est le drapeau de tous les républicains émus aujourd'hui de la fâcheuse direction donnée au gouvernement en l'absence des corps élus.

Tous les Français vraiment patriotes comptent sur vous, illustre libérateur du territoire, comme ils comptent sur les 363.

Vous défendrez cette République contre tous les empiétements avec autant de vigueur et de conviction que vous en avez mis à l'établir définitivement.

Nous vous souhaitons, Monsieur et illustre citoyen, de longs jours pour le bonheur de la France.

M. Thiers a répondu :

Messieurs,

Je suis heureux de votre visite et des témoignages d'affection que vous m'apportez. La voix d'un citoyen honnête, animé de bons sentiments comme vous, Monsieur, est toujours suffisamment autorisée auprès de moi.

Comme je l'ai déjà dit, depuis bien des années, je regarde la République comme le seul gouvernement possible en France. Ceux qui, ne pouvant rien mettre à sa place, s'attachent à contrarier son établissement, sont les vrais perturbateurs, les vrais anarchistes, auxquels la France aura bientôt à demander compte du dommage moral et matériel qu'on lui a fait essuyer cette année. Comptez donc sur ma constance à soutenir la République; mais permettez-moi d'apporter la même constance à la qualifier de conservatrice, car pour qu'elle s'affermisse, il faut qu'elle soit aussi rassurante que libérale.

Voyez les progrès que nos opinions ont faites cette année; ils sont dûs au calme et à la fermeté du pays. Persévérons dans cette attitude. Soyons calmes et résolus, et nous réussirons. Quant à moi, je ne doute pas du succès; tout nous l'annonce, et je n'hésite [illegible]

Après ces patriotiques paroles, les cris de : Vive Thiers! vive la République! ont été plusieurs fois poussés par toute l'assistance.

Pendant plus d'un quart-d'heure, la foule a défilé devant M. Thiers, qui n'a pas épargné les serrements de main à tous les citoyens indistinctement.

Quand la délégation est descendue, M. Thiers s'est mis à la fenêtre et a été salué des cris de : Vive la République! vive M. Thiers! vive le libérateur!

A trois reprises différentes, M. Thiers s'est présenté au public, aux applaudissements de la foule.

(L'Impartial.)

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

Police correctionnelle.

Audience du 29 Août 1877.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants :

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— Chevrier Julien, 48 ans, journalier, né à Brain, sans domicile; 6 jours de prison, 5 fr. d'amende et aux dépens, pour outrage et ivresse manifeste.

— Foucault Clovis-Edouard, 29 ans, charretier, demeurant à Mareau (Loiret); 1 mois de prison et aux dépens, pour menaces verbales d'incendie avec ordre et sous conditions.

— Lesage Louis-Xavier, 52 ans, charcutier à Bouray; 16 fr. d'amende et aux dépens, pour détention de faux poids.

— Un soldat faisant partie de l'artillerie qui était de passage en notre ville le 21 du mois dernier, a trouvé dans le logement qu'il occupait, un chiffon de papier renfermé dans le tiroir de la table de nuit, écrit en allemand; comme ce militaire est d'origine alsacienne, et connaissait parfaitement la langue germanique, il a traduit ce qui était écrit sur cette feuille de papier :

« Etampes, *10 Décembre 1870.*

« Ma bien chère femme et mes chers enfants,

« Je me porte très-bien, quoique très-épuisé de fatigue; nous allons de victoire en victoire; mon régiment est dans une petite ville près de Paris, qu'on nomme Etampes; nous sommes bien nourris, bien logés, les habitants ont peur de nous; les femmes ne sont pas sauvages, mais, ma chère Augusta, n'aies pas peur, je te serai fidèle, sois-en sûre. — Vous devez être bien tristes tous; prends bien soin de François et d'André; j'attends toujours que tu me dises si tes couches ont été heureuses, car, dans ta dernière lettre, tu me faisais pressentir l'arrivée d'un troisième gage de ton amour.

. . . . . .

Ensuite beaucoup de mots sont rayés, et tout se résume dans ces quelques lignes, qui étaient renfermées depuis près de sept ans dans le meuble en question.

*** Comme nous l'avons promis à nos lecteurs, dans notre dernier numéro, nous donnons ci-après le programme de la fête aérostatique qui sera offerte demain dimanche, sur l'emplacement du Marché aux bestiaux.

Samedi, à 8 heures du soir, Salves d'artillerie.

Dimanche 2 Septembre.

Ouverture des bureaux à 1 heure 1/2.

Salves d'artillerie — Courses en sac — Bombes aériennes — Courses à la lance avec douches russes — Ballons grotesques — Mât de Cocagne — Flotille aérienne, ballons d'essai de toutes couleurs — Concert par la Fanfare municipale de la ville d'Etampes.

A 5 heures 1/2 précises,

Départ libre du gigantesque ballon *Le Jupiter.*

L'aéronaute s'enlèvera, sans nacelle, sur un trapèze, et il exécutera des exercices de gymnastique d'une incroyable et audacieuse agilité.

Nota. — Enceinte du ballon et des jeux.. 1 fr. 00
Secondes..... 0 fr. 50

Ormoy-la-Rivière. — La fête patronale de la commune d'Ormoy tiendra, cette année, les *Dimanche 9, Lundi 10* et *Mardi 11 septembre.*

Le dimanche, à deux heures, Course en sac. — A quatre heures, Tir à l'oie, au bâton.

Le lundi, à dix heures : Grande messe en musique. — A deux heures, jeu des ciseaux. — A trois heures, jeu de la poêle. — A quatre heures, jeu de la farine.

Le Mardi, à deux heures : Distribution des prix aux élèves de l'école communale.

Bal chaque jour sur la place publique.

*** Plusieurs de nos lecteurs ayant manifesté le désir de lire le discours prononcé par M. Decolange à la distribution des prix de l'Ecole communale qu'il présidait, nous publions aujourd'hui ce discours que l'auteur a bien voulu nous communiquer.

Chers élèves,

Ceux d'entre vous qui ont passé plusieurs années à entendre les excellentes leçons qu'on reçoit à cette école, commencent peut-être à devenir impatients; et, cependant, ils aimeront plus tard à se rappeler les études de leur jeunesse où ils auront appris non à devenir des savants, mais à acquérir sur beaucoup de choses, les notions indispensables.

Appréciez-vous l'immense avantage que vous avez sur nos premiers pères; il leur a fallu des suites de siècles pour inventer les uns après les autres, la fabrication successivement perfectionnée des produits de toute nature, appliqués à d'innombrables usages; tandis que vous encore enfants, assis sur vos bancs, vous n'avez qu'à comprendre ce qui a coûté tant d'efforts et souvent de déboires aux inventeurs; la plupart d'entre eux ont péri à la tâche, vous, au contraire, n'avez qu'à ouvrir les yeux pour admirer. Vous appelez travail pénible l'action de comprendre les résultats afin de savoir en profiter. Trouvez-vous donc heureux en pensant aux difficultés aplanies, à l'écriture si informe d'abord, puis à l'imprimerie; aux admirables machines employées à soulager les bras dont le travail serait insuffisant aujourd'hui en présence de l'accroissement des besoins.

Vous apprenez donc à connaître l'œuvre des générations successives. Quelques-uns de vous ne manquent pas de croire que c'était plus commode à l'origine du monde; les enfants n'allaient pas à l'école, leurs pères ne savaient rien, ils en savaient autant que leurs pères; mais il n'est pas douteux que, si M. Langumier leur était apparu avec son savoir et son expérience, ils auraient recueilli avec bonheur, à la fois, tant de notions qui leur manquaient; et, plus tard, ils auraient eu soin de lui accorder à titre de retraite, non pas une rente sur le grand livre, mais un très-bon rang parmi des demi-dieux de l'Olympe.

L'histoire qu'on vous enseigne est un sujet d'études très-profitable, non pour celui qui réciterait sans réfléchir des pages apprises par routine; je me rappelle un élève qui disait à la suite et sans faute la liste de tous les rois nés en..., mort en..., et qui ne comprenait pas un mot des événements arrivés pendant les règnes. Ce n'est pas ainsi qu'apprennent les forts de cette école, ceux surtout qui vont dans les concours et en reviennent couverts de gloire; ils comprennent que l'histoire du passé a pour objet principal de nous instruire par l'expérience, des actes de sagesse, de courage, comme des défauts et des vices, causes de succès ou de revers qui sont pour nous autant d'enseignements.

Nous voyons, par exemple, en parcourant les siècles, que tout a progressé, mais pas toujours dans le sens du bien; et, puisque nous en sommes sur ce sujet, permettez-moi de vous soumettre quelques considérations à votre portée, comme on pourrait en faire sur tous les sujets tirés de l'histoire : Si les hommes ont perfectionné les instruments servant à améliorer leur bien-être, reconnaissons avec douleur qu'ils ont aussi par trop perfectionné les engins de destruction. Quel progrès depuis le bâton qui servit à Caïn pour tuer son frère Abel, depuis la fronde si bien manœuvrée par David contre le géant Goliath! depuis les arcs et les flèches. — Si l'on compare les canons de l'époque des batailles de Créci et d'Azincourt, et même ceux du puits de Guinette avec les canons d'aujourd'hui, au moyen desquels on tue à plusieurs kilomètres de distance, en attendant qu'on parvienne à se bombarder d'une capitale à l'autre, sans déplacement, ce qui ne tardera pas; en se livrant à ces comparaisons on déplore cet acharnement de l'homme contre l'homme; on regrette que les sentiments de fraternité n'aient pas eu plus de succès et l'on se dit que sous ce rapport, des milliers d'années ont été mal utilisées.

N'êtes-vous pas attristés de voir l'histoire remplie principalement par les événements de guerres civiles ou étrangères. Voyez le peuple de Dieu, malgré la haute protection dont il était favorisé, il était toujours en guerre; rappelez-vous les Romains, les Grecs de l'antiquité, leur histoire est trop souvent celle des batailles, plus tard les peuples du Nord et de l'Orient qu'on appelait les Barbares se sont rués sur l'Occident déjà envahi par les Romains.

On vous a parlé des croisades, elles ont poussé les hommes dans un sens contraire; c'est l'Occident, ce sont nos pères qui, à leur tour, se sont embarqués pour l'Orient contre les peuples de Mahomet. Leur foi était sincère; saint Louis et ses vaillants barons allaient combattre les infidèles, sans réfléchir qu'on ne change pas les convictions par la violence. Avez-vous quelquefois convaincu un camarade à coups de poing, il vous [illegible] chacun est parti irrité et de plus en plus convaincu qu'il avait raison.

Nos intrépides croisés partaient au cri de Dieu le veut, et cependant ils avaient l'évangile; s'ils avaient su lire, ils se seraient pénétrés de cette morale douce et aimante qui appelle la concorde, l'amour du prochain, le pardon des torts et des offenses, qui invite à la persuasion et jamais à la force brutale; aussi, dans ces contrées de l'Orient où les apôtres et saint Paul avaient obtenu jadis des succès, en prêchant la morale de l'évangile, les croisés épuisèrent en vain et à plusieurs reprises leur courage; Dieu permit que ces hommes aventureux fussent en grande partie anéantis, sans en excepter saint Louis, et les musulmans sont encore aujourd'hui fidèles à leur prophète. Voici, en général, à quoi servent les moyens violents.

A quoi bon prolonger ces aperçus historiques; ce serait rappeler les guerres se renouvelant jusqu'à nos jours, et l'impuissance de la civilisation à maintenir la paix universelle si souvent désirée.

Quoi qu'il en soit, en attendant la réalisation de cet espoir, si jamais la France était provoquée, vous n'hésiteriez pas à marcher comme vos pères pour la défendre.

Lorsque j'ai commencé à écrire ces pages, j'étais loin de prévoir qu'il y serait parlé de l'évangile; puisque l'occasion nous y a conduit, j'en profite pour vous donner un bon conseil : relisez ce livre sublime en

---

même raison; c'est bien heureux que le collier du chien nous ait donné le nom de la pauvre morte.

— Ce sera peut-être un moyen de retrouver sa famille.

— M. Dubourg n'a donc fourni aucun renseignement?

— Ah bien oui! il prétend qu'il n'avait jamais vu cette femme-là, qu'il ne la connaissait ni d'Ève ni d'Adam, et que c'était une folle qui courait la prétentaine, et qui était venue lui demander l'aumône.

— Ah! il a dit cela.

— Et bien d'autres choses encore, père Bérésina. Moi, j'ai idée que c'est une pauvre fille qu'il a connue à Paris et qu'il a mise dans la peine.

— Cela ne m'étonnerait pas.

— Maintenant qu'est-ce que vous allez faire? Puisque sa maîtresse est morte et qu'il est seul au monde, vous allez garder le chien.

— Ma foi! oui; bien que ma position ne me le permette guère, je vais tout de même le garder. A partir de demain, je demanderai pour deux, et comme je n'ai plus que quelques mauvaises dents, quand j'aurai un morceau de pain, il mangera la croûte et moi la mie. Et puis, quelque chose me dit que je serai récompensé de lui avoir donné près de moi un abri sous mon chaume. Il me semble que c'est un cadeau que me fait la Providence. Oui, je crois que ce chien me portera bonheur. C'est drôle, n'est-ce pas, Jacqueline, qu'un vieux comme moi ait encore des espérances? Mais vois-tu, ma fille, quand dans le cœur d'un homme il n'y a plus l'espoir, c'est qu'il ne croit plus à rien. Et moi, je crois... je crois à l'amitié des bonnes gens et à la justice de Dieu. Oui, je garderai ce chien, il sera mon ami et nous mendierons ensemble.

— Il faut envoyer le collier au maire de Provenches.

— Non. Mais le premier jour de beau temps, j'irai moi-même à Provenches avec le chien, et le maire verra le collier. Je ne le lui laisserai point, parce qu'il appartient au chien et qu'on ne doit toucher à la propriété de personne. Du reste, comme quelqu'un que je n'ai pas besoin de nommer pourrait avoir intérêt à faire disparaître cet objet, je vais tout de suite l'ôter du cou du chien et le placer sous clé dans mon armoire.

— Ça, c'est une bonne idée, père Bérésina.

Le chien fut immédiatement débarrassé de son collier.

— C'est égal, reprit le vieillard, je ne suis pas tout à fait content.

— Pourquoi cela?

— Je ne sais pas le nom du chien et je ne trouve pas celui que je dois lui donner.

Jacqueline se mit à rire.

— Est-ce que vous n'avez jamais eu de chien dans votre vie? demanda-t-elle.

— Si vraiment, j'en ai eu un autrefois, mais il y a longtemps, j'étais alors premier soldat aux grenadiers de la vieille garde. C'était du temps du grand Napoléon.

Et il porta militairement la main à son bonnet de coton.

— Comment s'appelait-il, ce chien-là?

— Cartouche.

— Eh bien, il faut aussi nommer celui-ci Cartouche.

Le vieillard réfléchit un instant, puis il secoua lentement la tête.

— Je ne veux pas donner à un autre chien le nom de mon brave Cartouche, dit-il. Pourquoi? Je ne saurais l'expliquer. C'est une idée que j'ai là, dans la tête. Cartouche est le nom de certaines petites choses que j'ai longtemps portées dans la boîte de ma giberne et que les Prussiens n'aimaient guère; c'est aussi celui d'un brigand célèbre.

Mais, si l'homme fut cruel et méchant, le chien était bon. En faveur de la bête, je demande grâce pour le nom de l'homme. Pauvre Cartouche — le chien — comme il était intelligent et courageux! Il était moins gros que celui-ci, mais il avait le même regard bon et honnête. Celui-ci doit être fort, mais il n'aurait pas fait peur à Cartouche, j'en réponds.

Pour raconter l'histoire entière de Cartouche, le chien du régiment, il faudrait la plume de M. Alexandre Dumas. A ce chien-là, vois-tu, il ne manquait que la parole. On m'a dit qu'un peintre de talent, M. Charlet, avait fait son portrait. Si c'est la vérité, c'est que ce peintre a été dans la vieille garde comme moi et qu'il y a connu Cartouche.

Il parait aussi que M. Charlet aime beaucoup les chiens et que c'est un homme fort spirituel qui manie aussi agréablement la raillerie que les couleurs. On m'a cité de lui les mots suivants :

« Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien. »

Je ne comprends pas du tout ce que cela signifie, mais, comme des gens qui ne sont pas bêtes trouvent cela superbe, je me dis que ces paroles contiennent certainement quelque chose de très-profond.

Tiens, Jacqueline, assieds-toi là, près de moi, et je vais te raconter une des prouesses de mon chien Cartouche.

La jeune femme accepta sans façon la chaise qui lui était offerte.

— Je l'ai trouvé au milieu des champs, le lendemain de la bataille d'Iéna. Ce sont les camarades qui, en l'adoptant, lui ont donné le nom de Cartouche. Il appartenait à toute la compagnie, mais son véritable maître, c'était moi. Il faisait tout ce que je voulais, et quand les autres lui donnaient des ordres, il faisait semblant de ne pas comprendre.

Je n'ai jamais su d'où il venait, et, comme il ne jappait pas autrement que tous les chiens du monde, il ne m'a pas été possible de reconnaître à son jargon sa nationalité, c'est-à-dire que je n'ai pu découvrir s'il était français, espagnol, anglais ou allemand.

Toujours est-il qu'il était l'idole du soldat, et il eût été malvenu celui qui aurait essayé de lui faire le moindre mal. Très-docile, il apprenait avec une facilité étonnante les choses qui n'étaient pas au-dessus du possible.

Nous lui avions fait à sa taille un uniforme coquet, et il portait le bonnet de police, sur le côté de la tête, aussi crânement qu'un vieux de la vieille. Parfois, je lui passais ma pipe allumée et il la gardait dans sa gueule. Il était si sérieux, il prenait si bien l'attitude d'un fumeur émérite, qu'il ne manquait jamais de provoquer autour de lui des applaudissements et de bruyants éclats de rire.

Dans plus d'une circonstance, et particulièrement quand nous étions en maraude, Cartouche était notre sentinelle avancée. Jamais, dans aucun cas, il ne laissa surprendre ceux qui avaient compté sur lui pour les avertir de l'approche d'un danger. Cent fois il empêcha nos détachements de tomber dans des embuscades, et souvent, découvrant les endroits où l'ennemi se croyait bien caché, il nous le livra sans défense.

Un jour, les soldats décidèrent que, en récompense de ses belles actions, un fusil de bois serait accordé à Cartouche. Et plus tard, on put le voir, debout sur ses pattes de derrière, monter la garde et faire faction avec son fusil.

Un jour, après avoir tapé dur et dru sur les cosaques, ce qui nous réchauffait, car il faisait un froid de je ne sais combien de degrés, un froid créé plutôt pour les ours que pour des hommes, la grande armée fit son entrée à Moscou drapeau au vent, trompettes sonnant, tambours battant, enfin toute la musique en l'air.

(La suite au prochain numéro.) E. RICHEBOURG.

avançant en âge; consultez-le sans cesse, comme le magistrat ou l'avocat consulte son code; qu'il soit la règle de vos actions; vous y trouverez force croissante du devoir, amour actif de Dieu, goût de justice et de vérité, goût de sobriété et de tempérance. La conscience est tranquille lorsqu'on se conforme aux sages préceptes de l'évangile; le moindre écart, au contraire, la tourmente, jusqu'à ce qu'on soit rentré dans les droits sentiers qu'il nous indique. Celui qui marche dans la vie en maintenant sans cesse son esprit en communication avec l'esprit d'En Haut, voit avec confiance approcher sa fin sur cette terre.

Je termine par une autre recommandation essentielle : au moment où vous allez rentrer dans vos familles, ne manquez pas de mettre en pratique les exemples d'amour filial qu'on vous a mis sous les yeux, aimez et honorez vos parents, en ayant toujours à la pensée l'amour et les bienfaits que vous avez reçus d'eux.

Il n'est pas de sentiment plus fort, plus vif et plus tendre que l'amour paternel. Un père est pour l'enfant qui lui doit sa vie, un protecteur, un guide, un appui; à peine son enfant est-il né qu'il pense à son avenir; s'il est riche, il peut lui procurer plus de bien-être; s'il est pauvre, il n'en est pas moins bon père; s'il donne moins de bonheur à son fils, il ne lui donne pas moins d'amour. Courbé sous le poids d'un travail incessant pour lui donner le pain quotidien, il supporte pour son enfant les rigueurs de l'hiver, les chaleurs de l'été; pour lui il s'impose avec joie les plus durs sacrifices, les plus rudes privations.

Comptez, si vous le pouvez, tous les soins dont votre mère a entouré votre enfance, les services pénibles qu'elle vous a rendus, les privations qu'elle s'est imposées; quel empressement à essuyer vos larmes, à apaiser vos cris; voyez sa patience à supporter vos défauts, sa vigilance à écarter tout danger, ses caresses, ses baisers; elle n'a vécu que pour vous, elle n'a eu de joies et de douleurs que les vôtres.

Et vous n'aimeriez pas des parents si dévoués? Et votre cœur ne déborderait pas d'amour pour une mère si tendre? Vous feriez honte à la nature humaine; vous ne devriez avoir de place sur terre que parmi les bêtes brutes qui abandonnent leurs père et mère aussitôt qu'ils n'ont plus besoin d'eux. Que faire d'un homme sans cœur dans le monde?

Aussi suis-je persuadé que vous conserverez jusqu'à la fin les tendres égards dont les auteurs de vos jours auront de plus en plus besoin en vieillissant.

Un homme qui devra aussi prendre part à votre amour filial, est celui qui s'est dévoué avec tant d'ardeur et de persistance à faire entrer dans vos intelligences la meilleure partie de son savoir; lui aussi vous a parlé de Dieu et de la famille; que votre cœur ne le sépare jamais de ces pieux et chers souvenirs. J'ai confiance que cette satisfaction ne lui manquera pas plus que la joie légitime que lui font éprouver vos succès.

En ce qui me concerne, chargé de parler au nom de l'Administration municipale, mon devoir n'est pas seulement de parler de notre satisfaction pleine et entière, depuis si longtemps méritée par le Directeur de cette école, je dois préciser les faits et les signaler à cette assemblée.

Messieurs les inspecteurs ordinaire et d'Académie, avec M. l'inspecteur général, ont visité l'école cette année, ils ont examiné les élèves et la tenue générale; nous savons qu'ils ont manifesté hautement leur satisfaction. Ceci est le meilleur des témoignages. Mais la preuve écrite est dans le procès-verbal du concours cantonal, c'est-à dire entre toutes les écoles du canton : il en résulte que l'école Langumier a obtenu 35 nominations pour treize élèves, savoir : 3 rappels de premiers prix, 4 premiers prix, 4 seconds prix, 3 rappels d'accessits et 21 accessits, total : 35. Ces succès ne sont pas dûs au hasard, ils se reproduisent chaque année.

Il serait donc injuste de ne pas reconnaître les résultats dus à l'excellente direction donnée par un professeur aussi méritant; les élèves qui ont su profiter de ses leçons ne sont pas moins dignes d'éloges. Demandons en effet à Messieurs de la musique, au fond de la salle, qui concourent avec un vrai dévouement à cette solennité, comment il leur serait possible de produire les sons agréables qui nous charment, s'ils avaient des instruments défectueux ou bouchés? Eh bien! chers enfants, vous n'êtes pas ce que je viens de dire, vous êtes les excellents instruments intelligents dans lesquels le maître a répandu son souffle, et vous avez rendu des sons brillants, il faut donc aussi vous féliciter.

Je ne peux résister, en finissant, à la tentation de dévoiler ce qui est un secret pour quelques personnes; il s'agit d'une œuvre considérable, un résumé de géographie fait par les élèves, il est en deux forts et beaux volumes comprenant 153 cartes et 166 dessins à la plume et au pinceau, avec les indications géologiques et des produits spéciaux à chaque contrée; il y a, en outre, les compositions hebdomadaires de toute l'année, également en deux volumes. Ces travaux, exécutés avec le concours de plus de quarante élèves, ont été trouvés remarquables et sont envoyés à l'exposition départementale de Versailles; ils figureront aussi, en 1878, à la grande exposition de Paris, où ils ne manqueront pas d'attirer l'attention; après quoi nous serons heureux de leur offrir une place dans la bibliothèque de la Ville.

J'aime les tableaux complets; celui que je viens de faire ne le serait pas si j'omettais de vous faire remarquer que, depuis nombre d'années, les élèves qui obtiennent au Collége les succès les plus signalés, sont sortis des mains de M. Langumier.

Conseil général de Seine-et-Oise.

Séance d'ouverture du 20 août 1877.

(Suite.)

M. Fréville lit et dépose le projet de délibération suivante, dont il demande que le vote ait lieu après la constitution définitive du bureau.

Le Conseil de Seine-et-Oise constate :

Que, contrairement au texte précis de la loi du 10 août 1871, le Gouvernement n'a pas cru devoir procéder aux élections des conseillers généraux, dont le mandat est expiré, qui ont siégé six ans, c'est-à-dire pendant les six sessions ordinaires d'automne 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, et pendant les sessions ordinaires d'avril 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877;

Que la session ordinaire d'août 1877 devait, en conséquence, être précédée des élections de la moitié des membres sortants du Conseil général;

Que l'assemblée actuelle, par le fait du Gouvernement, se trouve irrégulièrement constituée;

Que les délibérations qui seront prises, surtout celles concernant les intérêts privés, pourraient être annulées par la juridiction compétente, et que le Conseil général n'entend pas être responsable civilement des annulations qui pourront être prononcées;

Mais que, d'un autre côté, il importe de ne pas entraver la marche des affaires administratives départementales;

Sous réserve de tout recours en garantie et de toutes actions à fins civiles, soit contre le Préfet, soit contre le Ministre de l'Intérieur;

Déclare être prêt à participer à toutes délibérations pendant la session ordinaire d'août 1877.....

M. Hayem lit et dépose la proposition suivante, différant, dans les termes, de celle de M. Fréville.

Le Conseil général de Seine-et-Oise,

Vu la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 1er-3 août 1877, commençant par ces mots : « En l'absence d'un vote explicite ajournant la session des Conseils généraux, les assemblées départementales se réuniront le 20 août. »

Considérant qu'aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les membres des Conseils généraux sont élus pour six années et renouvelables par moitié tous les trois ans;

Considérant que les pouvoirs qui leur avaient été confiés le 8 octobre 1871, devaient prendre fin en août 1877;

Qu'en effet, à cette date, ils avaient, conformément aux termes de la loi du 10 août 1871, pris part à six sessions ordinaires et extraordinaires;

Qu'en conséquence, les membres sortants du Conseil général devaient être appelés à se représenter devant leurs électeurs avant la session ordinaire d'août 1877;

Attendu que loin de se conformer à la lettre et à l'esprit si évidents de la loi, le Gouvernement, dans un intérêt que nous nous abstenons de qualifier, a cru pouvoir prendre sur lui de différer, à son gré, la date de convocation des électeurs;

Que, dès lors, les conseillers généraux sortants et leurs collègues, convoqués par l'Administration préfectorale, se trouvent fondés à rejeter la responsabilité tout entière de cette situation sur le Gouvernement qui l'a créée;

Que, néanmoins, les membres du Conseil général ne sauraient, dans l'intérêt des populations qu'ils représentent, se refuser à délibérer sur les affaires qui leur sont soumises;

Faisant toutes réserves à l'égard des revendications civiles qui pourraient être la conséquence de l'annulation, pour cause d'illégalité, des délibérations qui seront prises dans la présente session, concernant les intérêts privés;

Déclare rejeter sur l'Administration la responsabilité tout entière de la convocation de la session actuelle.

Fait à Versailles le 20 août 1877.

— La Société des chefs d'institution des départements de la Seine, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise, est reconnue d'utilité publique.

Son but est de donner aux maîtres et professeurs chargés de la surveillance et de l'éducation des enfants, non-seulement des encouragements, mais aussi des récompenses en rapport avec les mérites dont ils font preuve.

La Société vient de décerner quatorze médailles à autant de professeurs et de maîtres répétiteurs ayant passé de cinq à dix-huit ans dans une même maison.

— Une circulaire de M. Krantz, commissaire-général de l'Exposition universelle, adressée aux représentants étrangers, annonce que les parties essentielles du palais du Champ-de-Mars seront terminées le 15 septembre. Les architectes, les ingénieurs et les commissions étrangères seront admis alors à commencer les travaux d'installation sur les emplacements qui leur sont alloués dans le palais.

Faits divers.

Ça peut être vrai.

On lit dans un journal :

« Avant-hier, les habitants du quartier du Temple ont passé une nuit pleine d'émotions. Quelques passants attardés, vers deux heures du matin, virent tout à coup une porte cochère s'ouvrir pour donner passage à un... ours. L'animal bondit sur les quatre pattes, puis, se redressant dans la position habituelle à l'homme, il se mit à courir de toute la force de ses jambes. Aux cris de surprise et d'épouvante qu'on poussait, quelques personnes ouvrirent les croisées et bientôt la rue fut pleine de gens armés de cannes à épée, de bâtons, de balais, etc., etc.

Alors commença une de ces chasses nocturnes comme en a décrites Paul de Kock. L'animal poursuivi se livra à mille gambades, tantôt tenant tête aux chasseurs qui fuyaient en se bousculant, puis reprenant sa course folle à travers le réseau de rues noires qui se trouvent entre la rue de Turbigo et le Temple. Enfin, à bout de forces, l'animal s'arrêta sous une porte cochère, et s'assit dans l'angle, soufflant comme un simple bipède. C'est là que ses chasseurs le trouvèrent... tenant sa tête entre les pattes.

Dans un premier interrogatoire, l'animal a déclaré être un homme et se nommer Baptiste D..., domestique chez le baron de M..., habitant le département de Seine-et-Oise. La veille, il avait été, en compagnie de deux garçons d'écurie, faire la fête à Suresne, et, comme l'un de ces derniers était chargé de porter une lettre à M. C..., le costumier bien connu, les trois amis, fortement intoxiqués, s'y étaient rendus ensemble. C'est là qu'en attendant le costumier absent, ces messieurs visitèrent les galeries de costumes.

Il prit alors à deux des jeunes gens une idée folle.

Abusant de l'état d'ivresse de Baptiste D..., ils l'introduisirent de force dans une peau d'ours blanc, où il se mit à dormir presque aussitôt. Il ne se réveilla que vers deux heures du matin, mais ses mains, passées dans les pattes, ne pouvaient déboucler le costume. Que faire? Appeler? mais il passerait pour un voleur. Il résolut donc de descendre dans la rue et... l'on sait le reste.

La chasse était terminée. On procéda immédiatement au dépouillement de l'ours, dont la peau fut restituée à son propriétaire. »

Un amphibie à Marseille.

Le *Petit Marseillais* raconte que, dimanche dernier, pendant que les baigneurs de la Madrague de la ville se livraient paisiblement à leurs ébats, ils se sont trouvés tout à coup en présence d'un de ces terribles amphibies qui dévastent les bords du Nil, et qui, de temps à autre, s'élancent hors de l'eau en ouvrant une gueule énorme.

On devine sans peine l'effroi des baigneurs à cet aspect. Tous se sont précipités vers le rivage en poussant des cris de paon. Immédiatement un bâteau de pêche a été équipé; six hommes courageux s'y sont jetés, armés de haches et de harpons, et la chasse du monstre a commencé.

Après quelques tours et détours, le crocodile a été atteint et massacré avec une émulation extraordinaire. Chaque chasseur l'a accablé de sept coups. Or, quand il a paru ne plus remuer ni patte ni mâchoire, qu'a-t-on reconnu? Que le redoutable amphibie qui avait été la cause d'un si grand émoi, n'était autre chose que le crocodile empaillé qui avait figuré à l'exposition de la loterie au profit des ouvriers marseillais.

Le gagnant de ce lot, ne sachant quel parti tirer du reptile défunt, avait imaginé de le lancer dans la mer aux environs de la Madrague, et à l'aide d'une ficelle habilement dissimulée, de lui faire faire la promenade échevelée que l'on vient de lire. La plaisanterie est peut-être un peu salée, mais on peut affirmer qu'elle a produit son effet.

— *Une forteresse mobile.* — On vient d'achever à Sheffield la construction d'un nouvel engin de guerre d'une grande puissance. C'est une forteresse mobile, qui se compose d'une batterie complète montée sur un char-affût de 3 mètres 50 centimètres de long, sur 2 mètres 70 centimètres de large.

Les plaques latérales et du fond sont en fer. Derrière le char et au-dessous des canons se trouvent deux cuirasses également en fer, de 10 centimètres d'épaisseur. L'une petite et mobile, est attachée par une bride aux deux canons extérieurs de la batterie et suit leurs mouvements, de manière à empêcher les projectiles ennemis de pénétrer dans le char quand les canons sont en place. La grande cuirasse couvre tout le derrière du char, y compris les roues, et descend jusqu'à 40 centimètres du sol. Elle est suspendue au moyen de chaînes et maintenue en avant par deux ressorts, de manière à amortir le choc des projectiles. Son poids est d'environ 2 tonnes; deux hommes peuvent facilement la monter, la démonter et l'emporter avec deux chevaux.

De chaque côté de cette forteresse mobile, qui est traînée par six chevaux, se trouvent des freins d'une nouvelle forme, au moyen desquels on arrête les mouvements des grandes roues. Une tente mobile sert à mettre les desservants de la batterie à l'abri des intempéries.

Les cinq canons ont 1 mètre 65 centimètres de long et se chargent par la culasse, un mécanisme très-simple permettant de les manœuvrer simultanément, de manière qu'un seul artilleur charge, pointe et fait partir les cinq coups à la fois dans l'espace de deux minutes.

Le poids total de ce nouvel engin de défense est d'environ 10 tonnes; mais il peut être diminué ou augmenté, selon la force des canons.

— On écrit du canton de Châtillon-sur-Indre :

« Un âne qui se brûle la cervelle, c'est un fait assez rare pour qu'on en parle.

« Eh bien! oui, un âne vient de mettre fin à ses jours, avec un fusil, dans la commune de C...

« Son maître revenait certain soir de la semaine dernière d'une chasse clandestine; dans la crainte d'être aperçu et pour cacher la cause du délit, l'idée lui vint d'aller déposer dans l'écurie, où le pauvre âne méditait assurément plus sur l'avoine que sur le suicide, son fusil tout armé. Mais ce fusil avait une bandoulière, et cette bandoulière était de cuir; or, vous savez que certains animaux ont pour cette matière un goût prononcé.

« Aussi, à peine est-il seul que voilà notre âne, alléché par l'odeur, qui flaire, tend la tête, fait tant et si bien qu'il finit par saisir l'objet de sa convoitise, et, peu respectueux pour saint Hubert, qu'il outrage sans s'en douter, il croque à belles dents l'*appendice* nécessaire à tout chasseur.

« Mais le fusil, bientôt privé de son soutien, glisse et vient tomber sur la paille.

« C'est alors, ô fatalité! qu'appuyant un pied trop lourd sur la gâchette, le coup part et le baudet tombe inanimé : la décharge l'avait atteint à la tempe droite.

« A ce coup de feu les gens accoururent effrayés et ils trouvèrent ce pauvre âne baigné dans son sang, il il avait cessé de vivre; quelle désolation! »

— Voici une histoire de chien qui ne manque pas d'originalité :

Une dame et un monsieur sont seuls dans un wagon.

La dame a réussi à introduire dans le compartiment un délicieux petit carlin qui empeste le musc.

Il fait chaud, et bientôt cette odeur paraît impressionner fort désagréablement le monsieur.

— Pardon, madame, dit ce dernier, voudriez-vous me permettre d'allumer un cigare, cette odeur de musc me fait horriblement souffrir.

Exclamations indignées de la dame, qui déclare se refuser absolument à octroyer ladite permission à son compagnon de route.

Celui ci, cependant, ne pouvant résister à l'odeur exhalée par le chien, passe outre et allume un magnifique puro.

Au bout de quelques instants, soit effet de chaleur, soit fatigue, il s'endort tenant son cigare à la main.

La dame alors s'en empare délicatement et crac! le jette par la portière.

Le monsieur, que cette action a réveillé, ne dit mot.

Bientôt après, la dame à son tour s'endort.

Le monsieur alors saisit délicatement le carlin par le cou, et crac! le jette par la portière.

La dame se réveille, mais n'a rien vu.

Au bout d'un instant elle s'aperçoit de la disparition de l'animal.

— Mon chien! où est mon chien! Horreur! il est perdu! Monsieur! qu'avez-vous fait de mon pauvre loulou!

Le monsieur ne bronche pas.

— Mais enfin, monsieur, me direz-vous où est passé ma pauvre petite bête?

— Mon Dieu, madame, ne vous tourmentez pas. Votre chien avait l'air très-intelligent et doit très-bien rapporter; il aura vu tomber mon cigare et sera allé le chercher. Il va probablement le rapporter à la prochaine station!

Tableau!

— Un décret fixe à 20 c. par mot la taxe des dépêches télégraphiques échangées entre l'Algérie (ou la Tunisie) et la France. Le minimum de perception est 2 francs.

Bibliographie.

PARCS ET JARDINS. Un volume de 842 pages et près de 300 figures, plans, etc. — Chez M. GRESSENT, à SANNOIS (Seine-et-Oise). — On expédie *franco* par la poste et par retour du courrier.

Sous ce titre, le professeur GRESSENT vient de publier le troisième volume des *Classiques du Jardin.*

Pacs et Jardins est entièrement consacré à la création des parcs et des jardins paysagers, à la culture des arbres d'ornement et à celle des fleurs. Ces sujets sont traités à fond dans tous leurs détails, par M. Gressent, avec la lucidité et la précision que nous avons trouvées dans l'*Arboriculture fruitière* et dans le *Potager moderne.*

Le but de M. Gressent, en écrivant *Parcs et Jardins*, est de faire disparaître les jardins ridicules pour les remplacer par de jolies créations, que les propriétaires peuvent exécuter eux-mêmes, avec la plus grande économie, en s'inspirant du livre *Parcs et Jardins.*

La culture des fleurs est traitée de la manière la plus pratique, dans le nouveau livre de M. Gressent.

Le professeur a atteint son but, et *Parcs et Jardins* est le guide le plus sûr et le plus pratique destiné à guider toutes les personnes qui ont des jardins et aiment les fleurs.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargnes centrale se sont élevées, dimanche dernier, à la somme de 5,432 fr., versés par 33 déposants dont 5 nouveaux.

Il a été remboursé 8,463 fr. 10 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 2,325 fr., versés par 20 déposants dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 1,640 fr.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 88 fr., versés par 5 déposants dont 1 nouveau.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 2,175 fr., versés par 18 déposants.

Il a été remboursé 150 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 520 fr., versés par 4 déposants.

AVIS.

Monsieur BOUCICAUT, propriétaire du château de Chamarande, nous charge de porter à la connaissance du public, qu'un acte inqualifiable a été commis sur sa propriété, au château de Chamarande, dans la nuit du 24 au 25 août.

Vingt-quatre châtaigniers greffés, bordant l'avenue du château, traversant ses bois, ont été brisés.

Monsieur Boucicaut donnera 300 fr. à la personne qui fera découvrir le coupable.

AVIS. — Il a été perdu ou pris, le jeudi 23 août, un petit **Chien lévrier**, sous poil noir, museau grisonnant, petit collier avec grelot. Ce chien répond au nom de *Stop.* — Le ramener chez M. Robillard, rue du Puits-de-la-Chaîne. — Bonne récompense.

ARMES ET ARTICLES DE CHASSE

M. BRUNON, armurier à Etampes, rue Saint-Antoine, en face le Collége, offre à Messieurs les Chasseurs un beau choix de Fusils à bascule, à broches, à percussion centrale; Carniers, Guêtres, Cartouches, Douilles, Poudre et Plomb, etc., au plus juste prix.

Echange, Réparations et Entretien d'armes.

LOUIS LÉVY
DENTISTE

61, rue du Faubourg-Saint-Martin, **PARIS.**

Dentiste des Sociétés municipales de secours mutuels des quartiers Saint-Martin, Saint-Vincent-de-Paul, de la Société de l'Union des employés du commerce et de l'industrie du département de la Seine, etc., etc.

M. LÉVY recevra, 24, rue de la Juiverie, maison du CAFÉ DE LA PAIX, le *Samedi 1er* et *Dimanche 2 Septembre.*

Il recevra régulièrement le **premier samedi** et le **lendemain dimanche de chaque mois.**

Les personnes qui désirent recevoir à leur domicile les soins de sa profession, sont priées de se faire inscrire d'avance à l'adresse ci-dessus ou de l'aviser directement à son domicile à **Paris.** 4-4

PHOTOGRAPHIE RICHOU
A ÉTAMPES, RUE DAMOISE

Photochromie, Nouveau procédé inaltérable.

SPÉCIALITÉ DE CARTES ÉMAILLÉES.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 24 Août. — CAILLOU Jeanne-Emilie, rue Darnatal, 23. — 25. FABIAN René-Alfred, carrefour du Moulin-Sablon, 3. — 27. AUBERT Victor-Jules, au Petit-Saint-Mars. — 27. BLANCHARD Maurice-Eugène, rue de la Queue-du-Renard, 3. — 27. MANSUY Alice-Elisabeth-Marie, place Geoffroy-Saint-Hilaire. — 27. PICOT Louis-Eugène, rue du Roneau. — 29. DURAND Henri-Raphaël, rue des Trois-Fauchets, 5. — 29. PRÉVOST Marie-Louise-Albertine-Charlotte, place Saint-Gilles, 33. — 31. ALLAIN Marie-Aline, rue Darnatal, 14.

DÉCÈS.

Du 27 Août. — LAUREAU Etienne-Clément, 45 ans, jardinier, rue Basse-de-la-Foulerie, 1er. — 28. BOULLAND Jacques, 71 ans, propriétaire, rue Sainte-Croix.

Pour les articles et faits non signés : AUG. ALLIEN.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO :

2 fr. par AN. Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondance. Assemblées d'actionnaires. 2 fr. par AN.

Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

PARIS. — **15, rue Vivienne, 15.** — PARIS.

Envoyer mandats ou timbres-postes. 4-3

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'**Antigoutteux Boubée** (Sirop végétal spécial autorisé **contre la Goutte et les Rhumatismes aigus** ou **Chroniques**, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Echiquier, à Paris. — *Exiger les nouvelles marques de garantie.* Sous-dépôts dans les pharmacies.

Dépôt à Etampes, chez **M. LEPROUST**, pharmacien, rue Saint-Jacques. 52-22

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry,* sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

30 ANS DE SUCCÈS. — 80,000 CURES PAR AN.

La Revalescière Du Barry est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castle-Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure n° 65,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de **Gastralgie**, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure n° 47 422.

Epuisement. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr; 1 kil., 7 fr; 12 kil., 60 fr. — Les **Biscuits de Revalescière** enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La **Revalescière chocolatée** rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco en France. — DEPOTS à Etampes, chez Thaunas, 121, rue Saint-Jacques, chez Jiffon, épicier, rue Sainte-Croix, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

La publication légale des actes de société est obligatoire dans l'un des journaux **PUBLIÉS** au chef-lieu de l'arrondissement.

JOURNAL JUDICIAIRE

DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉTAMPES.

(66me *Année.*)

(1) Etude de Me BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 5.

NOMINATION

DE

CONSEIL JUDICIAIRE.

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le vingt-huit août mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré et signifié,

Entre M. Marie-Gabriel-Henry DE LA TAILLE, inspecteur général de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, officier de la Légion-d'Honneur, demeurant à Orléans, rue du Pot-de-Fer, numéro 14,

Demandeur,

Ayant pour avoué constitué Me Bouvard;

Et M. Frédéric-Amédée D'ADONVILLE, propriétaire, demeurant au château d'Argeville, commune de Boigneville,

Défendeur,

Ayant pour avoué constitué Me Breuil;

Il appert :

Que M. Louis-François LEGRAND, propriétaire, demeurant à Courances, a été nommé conseil judiciaire de M. d'Adonville, sus-nommé.

Pour extrait certifié sincère et véritable par l'avoué soussigné.

A Etampes, le trente août mil huit cent soixante-dix-sept.

Signé : **BOUVARD.**

ASSURANCES.

M. POISSON Théodore, a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires et cultivateurs qu'il vient d'être nommé Agent général à Etampes des trois sociétés ci-après :

1° **La Patrie,** Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe contre l'Incendie. Capital social : Quatre millions de francs;

2° **La Province,** Assurance mutuelle contre la Grêle, autorisée par le Gouvernement, trente-trois ans d'existence. Elle a indemnisé trente-cinq mille sinistrés dont les pertes ont atteint cinq millions cinq cent mille francs;

3° **La Garantie Fédérale,** Assurance mutuelle à cotisations fixes contre la Mortalité des Bestiaux. Elle a payé en 1866, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75 et 76, pour environ un million de francs de sinistres.

S'adresser, pour tous renseignements et pour se faire assurer, à Etampes, 50, rue du Haut-Pavé.

Nota. — *On demande des Courtiers et des Agents cantonaux. — Remises élevées.* 5-5

ANCne Mon MERCIER, LITZELMANN & THUILLIER

s'occupant exclusivement de

VENTE ET **ACHAT**

DE

FONDS DE BOULANGERIE

Paris et la Province.

MERCIER, ROUBY & HENRIOT

ANCIENS MARCHANDS BOULANGERS

9, Rue Sauval (près la Halle au Blé)

— PARIS — 25-4

DEFENSE DE CHASSE.

La chasse est interdite sur les terres appartenant à M. DE LA TULLAYE, situées sur le territoire de Boissy-le-Sec.

DEMANDE DE REPRÉSENTANTS

Une grande Maison de Vins et Spiritueux demande des Représentants à la Commission; on exige de bonnes et sérieuses références. — S'adresser à M. Adolphe Cuvelier, 15, quai de Bercy prolongé, à Charenton, près Paris. 8-1

10e Année.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

En Grand format de 16 pages

Résumé *de chaque numéro :*

Bulletin politique. — Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit Recettes des ch. de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en Banque et en Bourse. Liste des tirages. Vérification des numéros sortis. Correspondance des abonnés Renseignements.

4 fr. par AN. — 4 fr. par AN.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

1 fort volume in-8°

PARIS — 7, *rue Lafayette,* 7 — PARIS

Envoyer mandat poste ou timbres-poste.

HERNIES La CURE RADICALE de cette infirmité si dangereuse et si gênante est aujourd'hui un fait acquis. Parmi les divers traitements employés pour guérir cette cruelle affection, il n'en est pas de plus simple ni d'aussi efficace que celui de feu M. Pierre **Simon,** dont l'ouvrage spécial sur les Hernies, recommandé par les docteurs les plus éminents, a été approuvé par l'Académie de médecine et dont la méthode est aujourd'hui en la possession de ses gendres, élèves et successeurs, MM. **Bezou** et **Deschamps,** à Saumur (Maine-et-Loire). Une notice contenant la preuve de nombreuses guérisons sera envoyée *franco* à toute personne en faisant la demande par lettre affranchie. 48-32

LE MONITEUR des

VALEURS A LOTS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Propriété de la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT

(Société anonyme) au capital de

UN MILLION CINQ CENT MILLE FRANCS

Siége social : 46, rue Laffitte, Paris.

1 FRANC par AN — 52 NUMÉROS

Publie *immédiatement et exactement* la liste officielle des tirages de toutes les valeurs.

Le mieux renseigné et le plus complet de tous les journaux financiers.

ON S'ABONNE : à Paris, 46, rue Laffitte.

Nota. — *Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste.*

18-1

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSIGNATION

du Guano du Pérou

39, FAUBOURG POISSONNIÈRE, 39, PARIS

Seuls Agents en France de la **PERUVIAN GUANO Cy LIMd.**

NOUVEAUX CONCESSIONNAIRES DU

GUANO DU PÉROU

en vertu du contrat du 7 Juin 1876.

THE PERUVIAN GUANO Co LIMITED — AGENCE DE FRANCE

VENTE SELON L'ANALYSE

Tarif Réduit.

DÉPOTS EN FRANCE :

Bordeaux..... MM. Joseph Civrac et Cie.
Dunkerque..... Lastrade Descande et Cie.
Le Havre..... Langstaff Ehrenberg et Pollak.
Nantes..... L. Russeil et Guiroy.

GOUVERNEMENT PÉRUVIEN — DÉPOSÉ

12-1

MARQUE DE FABRIQUE — BONESTAS INDE FIDUCIA

ENGRAIS ASSIMILABLES

GARANTIE SUR ANALYSE.

Phospho-Guano et Superphosphates

Engrais pour Betteraves, Céréales, Lins, Prairies, etc.

Ces engrais sont rendus *franco* en gare la plus voisine du destinataire, dans un rayon de 200 kilomètres. — *La Maison n'a pas de voyageurs.* — S'adresser, pour tous renseignements, aux représentants locaux ou à l'usine centrale. — **Coquerel** et **Ce**, à Clichy-la-Garenne, près Paris. 4-2

LIBRAIRIE CENTRALE D'AGRICULTURE ET DE JARDINAGE

Rue des Ecoles, 62, Paris

— AUGUSTE GOIN, ÉDITEUR —

NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ

Ouvrage pratique pour la **culture et la taille des arbres fruitiers;** la **culture ordinaire et forcée des légumes;** des **plantes de pleine terre,** de **serre froide et tempérée,** de **serre chaude;** la **multiplication des végétaux;** la **destruction des animaux nuisibles,** etc.

Par MM. Hérincq, Lavallée, Neumann, Verlot, Courtois-Gérard, Pavard et Burel.

1 fort vol. in-18 de 1,800 pages, orné de plus de **500 figures dans le texte,** dessinées par MM. *Courtin, Faguet* et *Riocreux.*

PRIX : *franco* **7 FRANCS.**

ARBRES D'AGRÉMENT. — Traité de la taille des grands arbres d'agrément propres aux grandes plantations, en bordure le long des chemins, sur les places publiques, pour allées d'avenues, massifs et paysages; suivi de celle de l'amandier, du noyer et du châtaignier, par J. Gautier. 1 vol. in-8°, orné de 18 fig. 2 fr.

CHAMPIGNON COMESTIBLE. — Instructions pratiques sur sa culture par Jacquin aîné. In-18. 75 c.

CINÉRAIRES. — Culture et multiplication, par Chaté. 1 vol. in-32, orné d'une fig. hors texte. 75 c.

GRAMINÉES. — Choix et culture des graminées propres à l'ensemencement des pelouses et des prairies, par Courtois-Gérard. 1 vol. in-32, orné de 19 fig. hors texte. 1 fr.

LANTANAS. — Culture et multiplication, par Chaté. 1 vol. in-32, orné d'une fig. hors texte. 75 c.

MELON. — Instructions pratiques sur sa culture sous châssis, sous cloche et en pleine terre, par Martin Jacquin. In-8°. 75 c.

ORTIE. — Ses propriétés alimentaires, médicales, agricoles et industrielles, par Eloffe. 1 vol. in-32, orné de 14 figures dans le texte et hors texte. 1 fr.

PHLOX. — Culture et multiplication, par Lierval. 1 vol. in-32, orné de 5 fig. hors texte. 1 fr.

PLANTES DE PLEINE TERRE, annuelles, bisannuelles et vivaces. Leur culture, par Martin Jacquin. 4 vol. in-18. 1 50

POMMES DE TERRE. — Choix, culture ordinaire et forcée; culture hivernale; récolte et conservation, par Courtois-Gérard. 1 vol. in-32, orné d'une grav. hors texte. 1 fr.

TERTEUNES. — Culture et multiplication, par Chaté. 1 v. in-32, orné de 2 fig. hors texte. 75 c.

CHEVAL. — Recherches sur la nature des affections typhoïdes du cheval. Etudes micrographiques et chimiques des altérations du sang; injection et contagion; étiologie; sémécologie et thérapeutique, par Salle. 1 vol. in-18, orné de 30 fig. dans le texte. 3 50

Ouvrage couronné par la Société centrale de médecine vétérinaire.

MATÉRIEL AGRICOLE. — Description et examen des instruments, machines, appareils et outils employés pour les travaux agricoles, par Jourdier. 3e éd. ornée de 206 fig. dans le texte, 1 vol. in-18. 3 50

LA CUISINE A L'USAGE DES MÉNAGES BOURGEOIS ET DES PETITS MÉNAGES

Comprenant la manière de servir à nouveau tous les restes, par le baron Brisse. 1 vol. in-18 orné de 130 figures explicatives : *franco* 2 fr. 50.

Le Catalogue général de la Librairie est envoyé franco *sur demande* AFFRANCHIE.

Abattoir d'Etampes.

NOMBRE par espèces des bestiaux tués à l'abattoir par les bouchers et charcutiers de la ville, du 23 août au 29 inclus.

NOMS des Bouchers et Charcutiers.	Taureaux.	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Porcs.	TOTAL.
Boulland-Boulland..	»	2	»	5	15	»	22
Constancien Raphaël	»	»	3	5	12	»	20
Baudet.....	»	1	»	3	7	»	11
Rottier.....	»	»	1	2	7	»	10
Gauché.....	»	»	1	6	15	»	22
Brossonnot-Lesage..	»	1	»	2	5	»	8
Brossonnot-Brosson t.	»	»	2	2	3	»	7
Marchon.....	1	»	1	4	9	1	16
Hautefeuille.....	»	»	1	4	12	»	17
Gillottin.....	»	»	1	2	6	»	9
Ve Chevallier-Nabot.	»	»	1	1	5	1	8
Gaurat.....						5	5
Lebrun.....						2	2
Boulland Alexandre.						5	5
Genty.....						2	2
TOTAUX...	1	4	11	36	96	16	164

Certifié par le Préposé en chef de l'Octroi, NARGASSIES.

HALLE DE PARIS.

Farines. — 29 Août 1877.

Restant de la veille.....	1.831	58
Arrivages du jour.....	190	00
Total.....	2.028	58
Ventes du jour.....	»	»
Restant disponible.....	1.691	85

Prix moyen du jour..... 44 fr. 71 c.

Grains.

Blés du rayon.....	34 00 à 35 50
Orges de Beauce.....	20 00 à 24 00
Escourgeons.....	20 00 à 20 50
Avoines noires.....	22 50 à 00 00
— grises.....	19 00 à 20 00

Le tout aux 100 kil. franco gare Paris.

Pailles et Fourrages.

La Chapelle, 27 Août.	1re qté	2e qté	3e qté
Foin.....	46 à 48	42 à 34	37 à 39
Luzerne.....	42 à 44	41 à 43	37 à 39
Regain de luzerne..	38 à 40	48 à 50	44 à 46
Paille de blé.....	39 à 41	37 à 39	34 à 36
Paille de seigle....	34 à 36	30 à 32	26 à 28

Le tout aux 104 bottes, dans Paris.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
25 *Août* 1877.	fr. c.	31 *Août* 1877.	fr. c.	25 *Août* 1877.	fr. c.
Froment, 1re q.....	26 50	Blé-froment.....	26 67	Blé élite.....	26 25
Froment, 2e q.....	24 48	Blé-boulanger.....	25 00	Blé marchand.....	24 25
Méteil, 1re q.....	21 39	Méteil.....	22 50	Blé champart.....	22 00
Méteil, 2e q.....	20 16	Seigle.....	13 67	Méteil mitoyen.....	20 75
Seigle.....	14 58	Orge.....	14 34	Méteil.....	17 25
Escourgeon.....	14 00	Escourgeon.....	13 00	Seigle.....	13 25
Orge.....	13 78	Avoine.....	10 50	Orge.....	14 25
Avoine.....	10 23			Avoine.....	9 75

Cours des fonds publics. — Bourse de Paris *du* 25 *au* 31 *Août* 1877.

DÉNOMINATION.	*Samedi* 25	*Lundi* 27	*Mardi* 28	*Mercredi* 29	*Jeudi* 30	*Vendredi* 31
Rente 5 0/0.....	106 48	106 10	105 90	106 00	106 50	105 85
— **4 1/2 0/0**....	102 50	102 25	102 90	102 25	102 50	102 60
— **3 0/0**.....	71 25	70 90	70 90	70 90	70 90	70 80

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.
Etampes, le 1er Septembre 1877.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. Allien, *apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.*
Etampes, le 1er Septembre 1877.

Enregistré pour l'annonce n° Folio
Reçu franc et centimes, décimes compris.
A Etampes, le 1877.